

Actu.



Le 8 décembre à Poitiers : *nous y serons !*

depuis plus de trois ans maintenant. Lors des différentes initiatives revendicatives (30 mars 2006, 1^{er} juin 2006,...), la participation des syndiqués CGT de la fonction publique d'Etat a été intéressante, mais inégale. Le 8 décembre, il faut changer de braquet pour passer à la vitesse supérieure. Si la relaxe des quatre n'est pas obtenue, les conséquences seront lourdes pour tous les syndiqués, pour tous les salariés.

Alors, tous sur le pont pour préparer la journée du 8 décembre !

Une omission réparée

Nous avons, dans le dernier numéro de « Fonction Publique », fait état des déclarations du Président du conseil Général du Rhône, M. Mercier, reproduites par la presse locale, et selon lesquelles il affirmait vouloir passer très vite à la privatisation de missions transférées, notamment la restauration dans les établissements scolaires. Et bien nous sommes aujourd'hui conduits à reconnaître que nous avons omis de souligner que non seulement ce Mr Mercier a des idées mais qu'il a de plus de la suite dans ses idées puisqu'en 2000 il proposait déjà, dans un rapport sénatorial, « qu'une partie des tâches des TOS soit confiée à des sous-traitants, notamment le nettoyage et la restauration... ».

Voilà une omission réparée !

C'est le 8 décembre, à Poitiers, que se déroulera le procès en appel pour les quatre de La Rochelle. Le 1^{er} juin dernier, deux d'entre eux ont été condamnés solidairement à verser la somme exorbitante d'1,2 millions d'euros, alors qu'ils sont totalement innocents. Cela ne suffit cependant pas au Parquet et au Medef, qui ont également fait appel, afin que les quatre soient condamnés.

Ne nous y trompons pas : c'est la liberté de l'expression syndicale, celle de manifester, c'est la CGT que le capital et ses serviteurs veulent sanctionner, financièrement et politiquement : la cagnotte et le bâton en quelque sorte...

La CGT a décidé de faire du rassemblement qui aura lieu le 8 décembre un grand rendez-vous pour la relaxe des quatre, s'inscrivant dans une grande journée revendicative pour les libertés syndicales et la démocratie sociale.

La journée du 8 décembre concerne tout le monde.

Ce dont il est question, ce n'est pas un simple désaccord sur les conditions de déroulement de la manifestation du 5 juin 2003 à La Rochelle et les responsabilités dans le déclenchement de l'incendie du siège local du Medef. L'enjeu touche à la liberté des salariés et à l'indépendance de la justice vis-à-vis de la classe dominante.

L'UGFF-CGT est aux côtés des quatre camarades

